

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 1 (1898)
Heft: 16

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-247942>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

maindjie di toéché és celiéges, ou bin és blouéches, é quétches, etc. à Martinet. To le monde dait coignâtre colis : ai y en vait prou le tschâtau das totes les cens, chu tot dà Poétraintru, ai pen dà tot païtcho.

Ai bin, dains le tems, ai Cotchmâtru, ai y ai-vaït tain de belles baichattes, des pettées, des grosses, qu'étint ai mairiai, ai peu niun ne les demandait : chi bin qu'i me muse qu'i trovin le tems in pô long, et qu'i s'en pienjennent à thiurié. Le chire ios diét, po les consolai, qu'i l'en velai prâdjie le duëmoine en lai mâsse, ai peu c'qu'i me rébié pe. Ai prâdjé des finmeu, ai peu, ai dié iote affaire és bouebees de Cotchmâtru, et de Couérgenay, en ios faisant bin remairthiai qu'en fin de compte, ai se daïvin mairiai, ou bin que s'ai se ne mairiyinpe et que les baichattes verint en raidje, c'â ios qu'en vârint de pé. I me muse que les bouebees n'ain pe bin écoutai cisermont, ou bin qu'i n'en aint dière profitai, pôcheque c'â encoé qu'ment dainle tems. Ai y éencoé des baichattes ai mairiai, des véyes âtaint que des djuënes. I ios thuâ tot de même que le toéché és celiéges, vou és blouéches, ios faire ai trovai des aimoéreux, c'â t'ai dire pou les bons motifs. — Entre nos, vos saïtes qu'i en y en des âtres. Enne âtre fois, i vos dirai lai tchaison des aimoéreux di bon véye temps.

Les baichattes d'adjedu n'en voérint dière pu, de cés li. Ai y ios en fâ des pu malin, main m'a t'aïvis, que bin des côs, ai l'sont trop.

Colas di Cart.

Soubey, le 27 mars 1898.

An Monsieur l'éditeur du *Pays di Due-moine*.

Y vos envie lai solution di thînzième problème qu'vos ai botté dain l'numero 14 de si pté journal. Daque i denourre ai Soubé, i seu in Vâdais, c'â po soli qu'i seu allé trové l'hermite di Monttschaibeu po saivoai comme ai fahie faire si problème. Ai m'ê bin indiqué comme fahie l'résoudre, main, ai m'ê dit d'vô laichie ces quat're neujéées. Eh bin, vo leu peute vârdé ; vo les caquerrai ai peu vo maindjerais les gueurnis.

In Vâdais qu' d'mourre à Chô di Doubs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 14 du *Pays du Dimanche*:

48. LOGOGRIFFE.

Adieu. Dieu.

49. ÉNIGME.

La lettre L

50. CHARADE ALSACIENNE.

Chat-loup-scie (Jalousie.)

51. PROBLÈME

J'avais 240 noisettes.

Solution :

Nous réduisons les trois fractions $2/5$, $1/3$, $1/4$, au même dénominateur qui est 60.

Si nous prenons 60 pour le nombre de noisettes, nous avons

$$\begin{aligned} \text{Les } \frac{2}{5} \text{ de } 60 &= 24 \\ \text{Les } \frac{1}{3} \text{ " } &= 20 \\ \text{Le } \frac{1}{4} \text{ " } &= 15 \end{aligned}$$

Total 59

60 — 59, reste 1 noisette.

Puisque sur 60 il en reste une, pour qu'il en reste 4, il en faudra 4 fois autant, soit $60 \times 4 = 240$ noisettes.

Preuve :

$$\begin{aligned} \text{Les } \frac{2}{5} \text{ de } 240 &= 96 \text{ noisettes à Paul} \\ \text{Le } \frac{1}{3} \text{ " } &= 80 \text{ " à Jean} \\ \text{Le } \frac{1}{4} \text{ " } &= 60 \text{ " à Jacques.} \end{aligned}$$

Total 236

240 — 236, reste 4.

Autre solution :

$$\begin{aligned} \text{Soit } X \text{ le nombre de noisettes.} \\ X = \frac{2}{5}X + \frac{1}{3}X + \frac{1}{4}X + 240 \\ 60X = 24X + 20X + 15X + 240 \\ 60X = 59X + 240 \\ 60X - 59X = 240 \\ X = 240 \end{aligned}$$

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. La belle au bois dormant à Bassecourt ; Un poteau retraité à Bonfol ; Fumo-club à Delémont ; Albert Crevoisier à Lajoux ; Une chercheuse à Bonfol ; Un ami du Creux de Bonfol ; Une rose de St-Laurent à Bonfol ; Marguerite des prés à Bassecourt.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Un Lièvre à Fontenais ; Fleur de printemps et joyeux alléluia à Bassecourt ; Cabochin du Vaudéville à Porrentruy ; Eiram Drare, les Bois ; Georgine à St-Ursanne ; Lucia à Montebol ; Une blondinette de 17 printemps à M... ; Vu de la plus Haute-Ajoie ; Djoset, Sylvain et Bastien à Bassecourt ; Un Vergiss mein nicht d'Alsace ; Une Delémontaine ; Marguerite, heureuse tante à Porrentruy ; L'Aar et la Thur de Bassecourt ; Joseph Grimaître à Montignez ; Lucemille chez les sauvages à Porrentruy ; J. B. à Porrentruy ; Adrien Beuchat à la Boiraderie ; F. Cuenin à Souhey ; Ad. Perlet à Berne ; L. C. au Roselet ; Chules, étud. alsacien au collège de St-Maurice ; Un chasseur de sangliers à Movelier.

56. MÉTAGRAMME.

Changeant de chef, j'ai plus d'un nom : A tout propos pour un oui, pour un non, Je te suis certes indispensable. Comme adjectif je suis chose blâmable, Et de plus fort désagréable, Car j'enlaidis maint doux regard. Qui court au but en faisant un écart. Lecteur au repos je t'invite, Quand ton corps se sent alourdi, Et tu te retrouves bien vite Grâce à moi tout ragaillardie. Je suis un remède efficace, Aux effets très rafraîchissants. Je suis synonyme de race, J'évoque une lignée et tous les descendants. Enfin, je vole et je bourdonne, Et pour te fixer maintenant, Sache encoer que mon nom se donne, Au point visé par tout tireur de stand.

57. CHARADE

Mon premier est un mot d'ordre. Mon secund est un nom d'ordre. Mon tout est du désordre.

Bons mots.

Nos enfants.

Le professeur. — Tommy, je suppose que vous donnez à votre petit frère neuf dragées et que vous lui en prenez huit. qu'est-ce que ça lui fera ?

L'élève. — Pardi ça le fera crier ! ...

* *

Une introduction :

Fanny. — Ma chère Emma, laissez-moi donc vous présenter mon fiancé.

Emma. — Charmée de faire votre connaissance, Monsieur. Vos prédecesseurs ont tous été de charmants garçons.



Lili à Toto : « Oh ! quel malheur ! La cigogne a mangé les œufs de Pâques que le petit lièvre avait déposés pour nous au pied de l'arbre.

Mais où s'est-elle cachée ?

58. ÉNIGME.

Je suis de bizarre figure
Sans pieds, sans mains, courbé, bossu ;
Et je dois beaucoup plus à l'art qu'à la nature
L'honneur d'être partout reçu.
Je rends le cœur sensible et tendre,
Je charme les ennuis,
Je parle, tout mort que je suis ;
Mais on aurait peine à m'entendre,
Ou je m'expliquerais très mal
Sans le secours d'un animal.

59. ANAGRAMME.

Changez-moi deux fois de forme,
Dans la première vous me trouverez
Charmant au sens propre,
Mais au figuré on me fûra.
Dans la seconde vous me détesterez.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 19 avril.

Côte de l'argent

Du 6 avril 1898

Argent fin en grenailles fr. 99,50 le kilo.

Publications officielles

Convocations d'assemblées

Courtemanche. — Le lundi 11 avril à 2 h. pour nommer un instituteur et entendre le rapport de l'expert sur les comptes communaux.

Courchavon. — le 11 à 10 1/2 pour se prononcer sur le crédit demandé pour la construction d'une haïte.

Delémont. — Assemblée bourgeoise le 17 10 1/2 h au théâtre pour passer les comptes.

Movelier. — Le 17 à 2 h. pour passer les comptes, voter la révision d'un règlement, plaider les troupeaux, etc.

Rebeuvelier. — Le 17 à 2 h. pour passer les comptes, statuer sur des demandes de bois, adjuger la confection d'un bassin, etc.

Variété

En faisant la barbe d'un homme, le coiffeur exécute à peu près 600 mouvements avec la main qui tient le rasoir. Ajoutez à cela les mouvements plus rapides encore de ses lèvres et vous verrez le travail fourni pour 20 centimes.